

L'éducation en Europe

Statistiques clés 2002/2003

Statistiques en bref

POPULATION ET CONDITIONS SOCIALES

10/2005

Auteurs

Birgitta ANDRÉN
Pascal SCHMIDT

Contenu

Participation à l'enseignement secondaire professionnel.....	2
Taux de scolarisation à 18 ans et à 3 ans	2
Diplômés de l'enseignement supérieur	3
Nombre moyen de langues étrangères apprises dans l'enseignement secondaire	4
Proportion de femmes parmi les enseignants et les chefs d'établissement	4
Taille des classes et nombre d'élèves par enseignant	5
Dépenses par étudiant.....	5
Dépenses financées par des sources publiques et privées.....	6
Dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB et du total des dépenses publiques.....	7



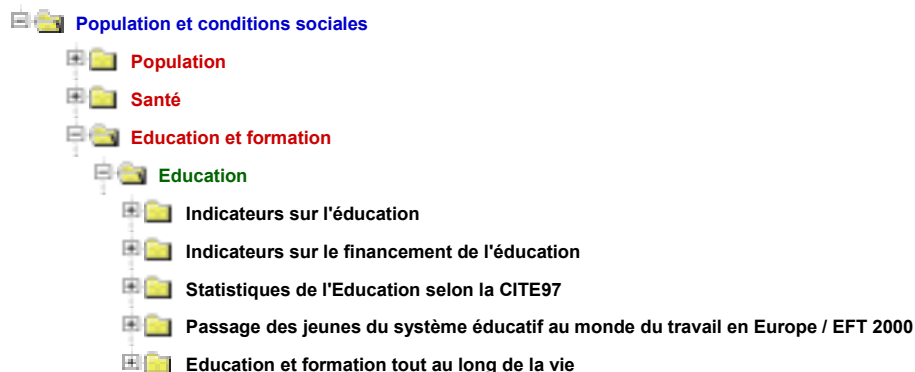
Fin de rédaction: 24.08.2005
Données extraites le: 01.07.2005
ISSN 1024-4360
Numéro de catalogue: KS-NK-05-010-FR-N
© Communautés européennes, 2005

- Dans l'Union européenne, près de 25 % des jeunes de 18 ne suivent pas d'études.
- La plupart des jeunes de 18 ans qui font des études sont dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, 45 % d'entre eux dans des filières professionnelles et 55 % dans des filières générales.
- La République tchèque et la Slovaquie affichent la plus forte proportion d'élèves dans l'enseignement secondaire supérieur professionnel (79 % et 75 % respectivement).
- La Finlande a le pourcentage le plus élevé de jeunes de 15 à 24 ans qui suivent des études (69,4 %).
- 800 000 étudiants de plus qu'en 1998 ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur dans l'Union européenne.
- Dans 12 des 22 pays pour lesquels des données sont disponibles, plus de 50 % des élèves de l'enseignement primaire n'apprennent aucune langue étrangère.
- Plus de 40 % des enseignants du primaire au Danemark, en Allemagne et en Suède ainsi que des enseignants du secondaire en Allemagne, en Italie, en Suède et en Islande sont âgés de plus de 50 ans.
- Le nombre d'élèves par enseignant diminue à mesure que le niveau d'éducation augmente (15,0 dans le primaire, 13,3 dans le premier cycle du secondaire et 12,9 dans le second cycle).
- Tous les pays nordiques ont consacré plus de 6 % du PIB aux dépenses publiques totales d'éducation, contre moins de 4 % pour la Grèce, le Luxembourg, le Liechtenstein, la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie, l'Albanie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine.
- Les dépenses privées d'éducation ont représenté plus de 0,7 % du PIB en Allemagne, à Chypre, en Lettonie, en Slovénie, au Royaume-Uni et en Bulgarie.

Voici quelques-unes des statistiques clés de l'éducation tirées de la collecte conjointe de données UOE (Institut de statistique de l'Unesco, OCDE et Eurostat) et de la collecte de données d'Eurostat sur les langues. Elles couvrent tous les États membres de l'UE, les pays candidats, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, l'Albanie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine.

Les données se réfèrent à 2003 pour le nombre de diplômés, à 2002 pour les chiffres financiers et à l'année scolaire/universitaire 2002/2003 pour toutes les autres informations.

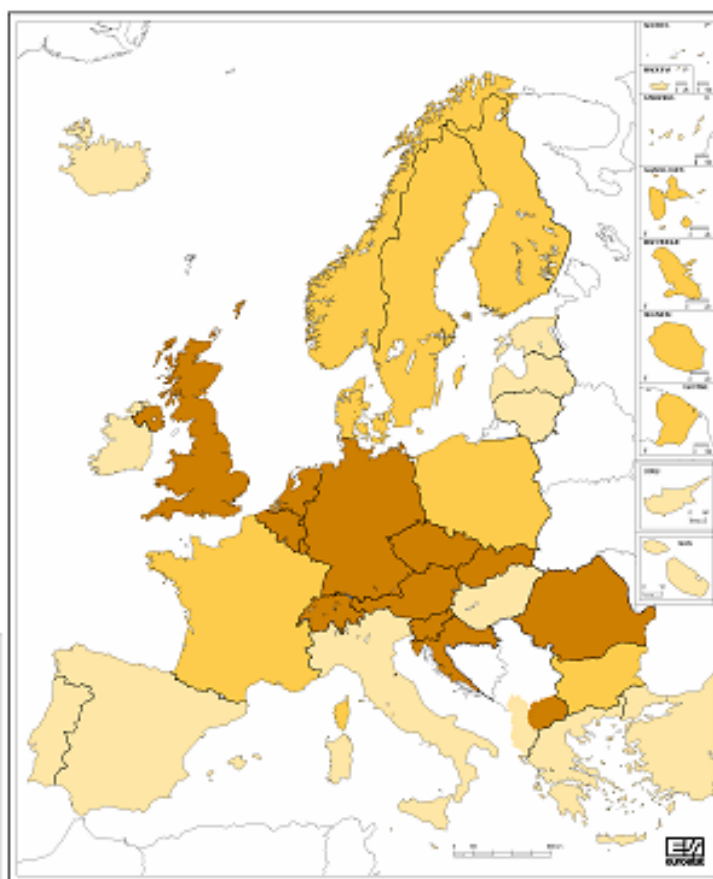
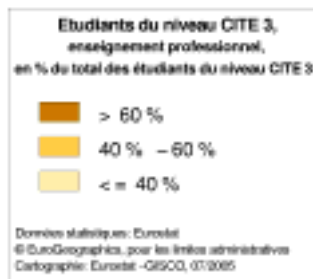
Davantage de données et d'indicateurs sur l'éducation sont disponibles à l'adresse suivante: Site web EUROSTAT/Page d'accueil/Données



Davantage de garçons (57,5 %) que de filles (53,9 %) dans les filières professionnelles du deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Plus de 70 % des élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire suivent des filières professionnelles en Belgique, en République tchèque, en Autriche, en Slovaquie, au Liechtenstein et en Croatie (voir carte).

Dans la plupart des pays méditerranéens, la majorité des élèves est inscrite dans des filières générales. En Italie, à Chypre, à Malte et au Portugal, plus de 70 % des élèves sont dans ce cas; ils sont plus de 60 % en Grèce, en Espagne, en Turquie et en Albanie. En Estonie, en Lituanie, en Lettonie et en Islande également, plus de 60 % des élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire se trouvent dans des filières générales. En Irlande, seul l'enseignement général existe à ce niveau.



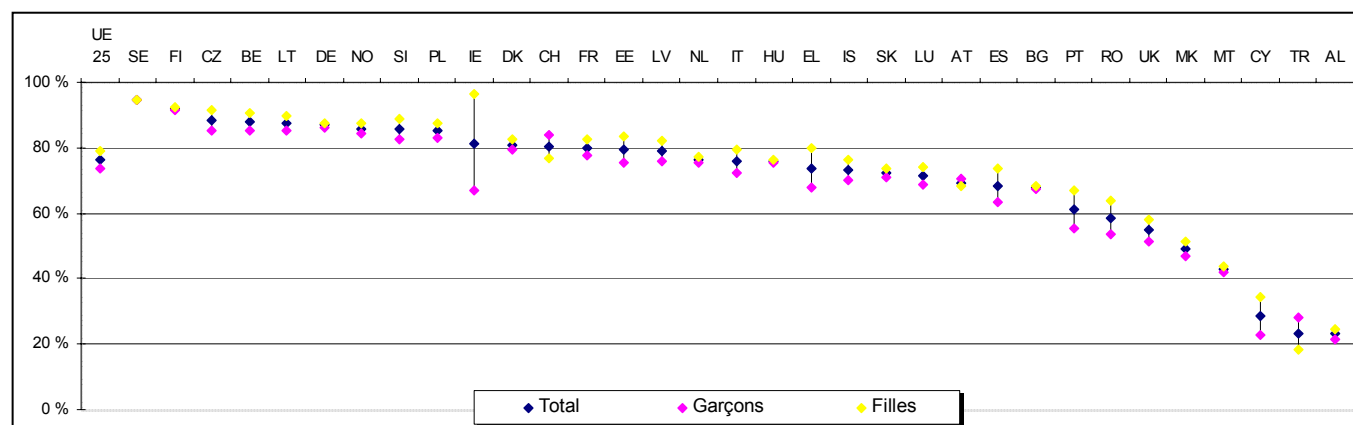
Source: Eurostat, statistiques de l'éducation

Plus de femmes que d'hommes suivent des études à 18 ans

Dans 20 pays, la proportion de femmes qui suivent des études à l'âge de 18 ans est supérieure à 75 %. Parmi les hommes du même âge, ce chiffre n'est atteint que dans 16 pays. Dans presque tous les pays (l'Autriche, la Suisse et la Turquie étant les seules exceptions), le pourcentage de femmes qui suivent des études à 18 ans est supérieur à celui des hommes. L'écart entre les taux de participation des femmes et des hommes est faible en Hongrie, en Suède et en Bulgarie (moins de 1 point de pourcentage), alors qu'il est particulièrement important en Irlande (29 points de pourcentage). L'âge

de début de la scolarité varie selon les pays, tout comme l'âge de fin de l'enseignement secondaire. Il faut en tenir compte lorsqu'on interprète cet indicateur. Ainsi, à Chypre, les jeunes de 18 ans ont normalement terminé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Comme bon nombre d'étudiants chypriotes vont ensuite à l'étranger pour suivre des études supérieures, cela peut expliquer dans une certaine mesure le faible taux de participation des jeunes de 18 ans dans ce pays.

Graphique 1: Étudiants (niveaux 1 à 6 de la CITE) âgés de 18 ans par sexe en pourcentage de la population du même âge (voir notes page 11)



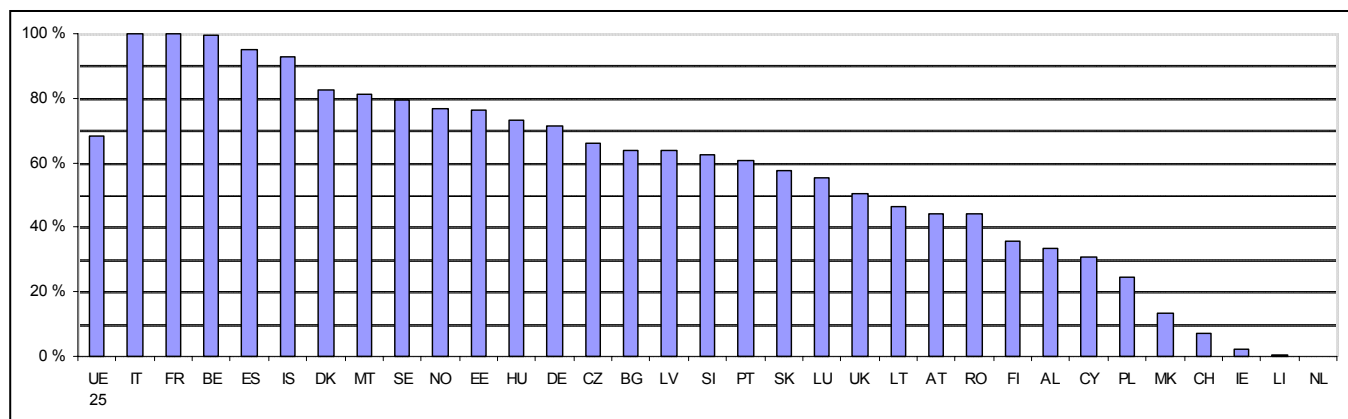
Source: Eurostat, statistiques de l'éducation

68 % des enfants de 3 ans fréquentent l'enseignement préprimaire dans l'Union européenne

Le graphique 2 illustre la participation à l'enseignement préprimaire à l'âge de 3 ans. L'enseignement préprimaire est dispensé dans une école ou dans un centre extérieur à la famille et conçu pour répondre aux besoins des enfants d'au moins 3 ans sur le plan de l'éducation et du développement.

Plus de 90 % des enfants de 3 ans suivent l'enseignement préprimaire en Belgique, en Espagne, en France et en Italie, contre moins de 40 % en Irlande, à Chypre, aux Pays-Bas, en Pologne, en Finlande, en Suisse et dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine.

Graphique 2: Participants au niveau 0 de la CITE âgés de 3 ans en pourcentage de la population du même âge (voir notes page 11)



Source: Eurostat, statistiques de l'éducation

Plus de 3 millions de diplômés de l'enseignement supérieur dans les pays de l'UE

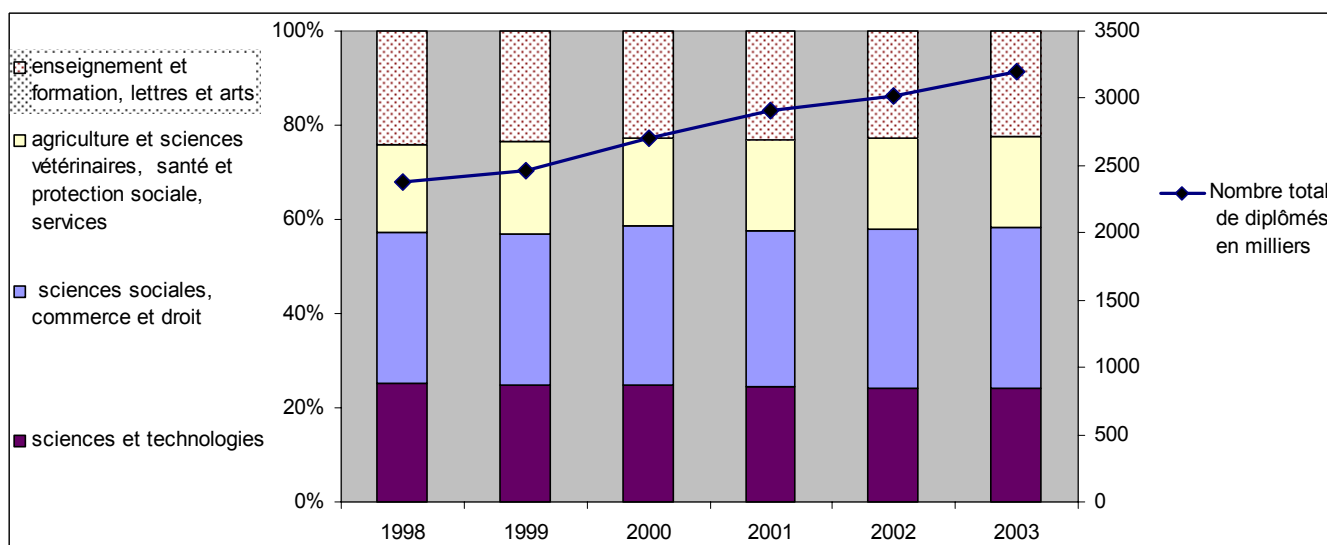
Les diplômés de l'enseignement supérieur constituent un apport potentiel de ressources humaines dans le domaine de la science et de la technologie.

Ils jouent donc un rôle crucial en permettant à une économie de la connaissance de rester innovante et compétitive.

Au total, plus de 3,1 millions d'étudiants ont obtenu leur diplôme en 2003, contre 2,4 millions en 1998. 34,0 %

des diplômés de 2003 avaient fait des études en sciences sociales, commerce et droit, contre 31,9 % en 1998. Au cours de la même période, la proportion d'étudiants obtenant un diplôme en sciences et technologies a diminué de 1,2 point de pourcentage, passant de 25,3 % à 24,1 %.

Graphique 3: Nombre de diplômés de l'enseignement supérieur et pourcentage de diplômés dans les différentes disciplines (voir notes page 11)



Source: Eurostat, statistiques de l'éducation

Rares sont les pays où les élèves du premier cycle de l'enseignement secondaire apprennent au moins deux langues étrangères en moyenne

Dans le contexte de la mondialisation et de l'élargissement de l'Union européenne, l'apprentissage des langues étrangères dans l'enseignement primaire et secondaire devient de plus en plus important. Le graphique 4 présente le nombre moyen de langues étrangères apprises par les élèves de l'enseignement secondaire (premier et deuxième cycles).

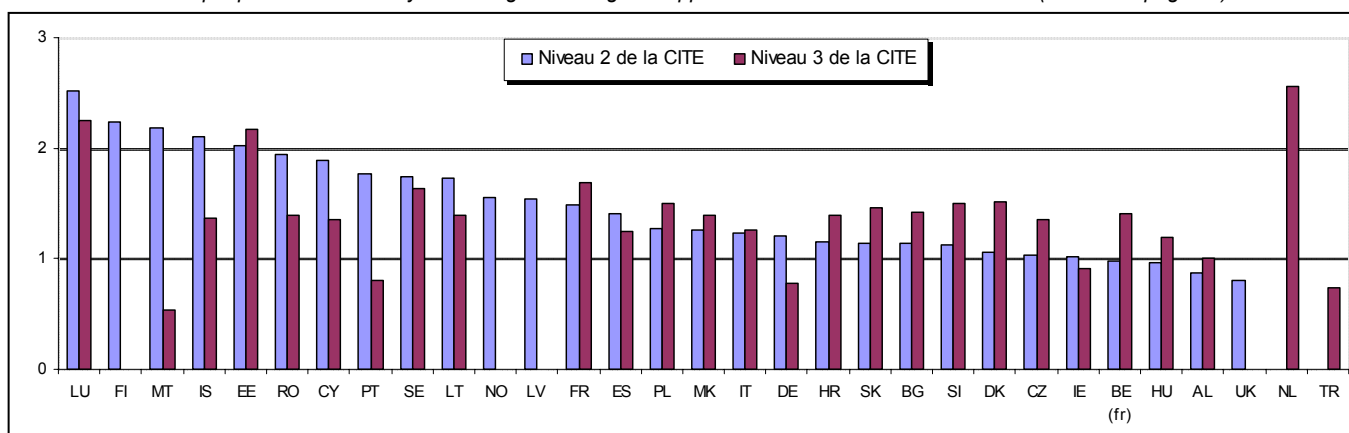
Dans le premier cycle du secondaire, les élèves apprennent au moins 2 langues étrangères, en moyenne, en Estonie, au Luxembourg, à Malte, en Finlande et en Islande. La moyenne est de 1 langue étrangère, voire moins, en République tchèque, en Irlande, en Hongrie, au Royaume-Uni et en Albanie.

Dans le deuxième cycle, le nombre de langues est

supérieur à 2 en Estonie, au Luxembourg et aux Pays-Bas, alors qu'une seule langue est enseignée tout au plus, en moyenne, en Allemagne, en Irlande, à Malte, au Portugal, en Turquie et en Albanie.

Cet indicateur se réfère à la fois à l'enseignement professionnel et à l'enseignement général. Dans la plupart des pays, l'apprentissage des langues est plus fréquent dans les filières générales que dans les filières professionnelles. Ainsi, au Luxembourg, la moyenne est de 3,1 dans les filières générales et de 1,9 dans les filières professionnelles du deuxième cycle secondaire; au Danemark, les chiffres correspondants sont 2,2 et 0,9.

Graphique 4: Nombre moyen de langues étrangères apprises aux niveaux 2 et 3 de la CITE (voir notes page 11)



Source: Eurostat, statistiques de l'éducation

Plus de femmes que d'hommes parmi les enseignants, mais davantage d'hommes chefs d'établissement dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire

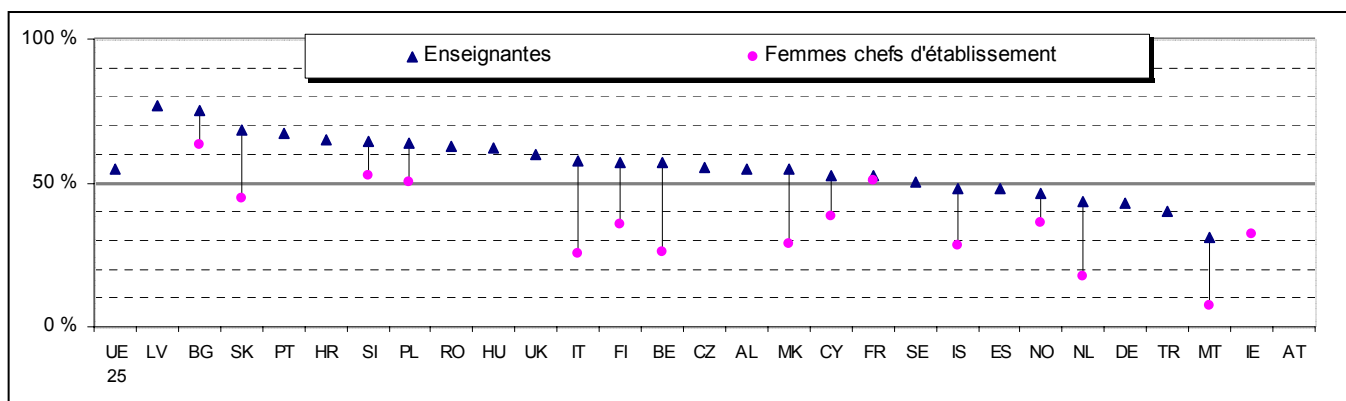
Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, il y a généralement plus de femmes que d'hommes dans le corps enseignant. Les enseignantes sont, en proportion, plus nombreuses que leurs collègues masculins dans 19 pays sur les 26 pour lesquels des données sont disponibles.

Parmi les 15 pays pour lesquels on dispose de données, seules la France, la Pologne, la Slovaquie et la Bulgarie comptent davantage de femmes que

d'hommes chefs d'établissement.

L'écart entre le pourcentage d'enseignantes et de femmes chefs d'établissement est particulièrement faible en France et en Norvège (moins de 10 points de pourcentage), alors qu'il excède 25 points de pourcentage dans certains pays (Belgique, Italie, Pays-Bas et ancienne République yougoslave de Macédoine).

Graphique 5: Pourcentage d'enseignantes et de femmes chefs d'établissement au niveau 3 de la CITE (voir notes page 11)



Source: Eurostat, statistiques de l'éducation

Grandes disparités entre les pays en matière de taille des classes et de nombre d'élèves par enseignant

Il ne faut pas confondre le nombre d'élèves par enseignant avec la taille moyenne des classes. Il peut y avoir une différence entre le nombre d'heures de cours assurées par les enseignants et le nombre d'heures de classe prévues pour les élèves. Plusieurs enseignants peuvent donner cours dans la même classe en même temps. Les enseignants d'éducation spéciale peuvent travailler avec des petits groupes d'élèves, ou donner des cours individuels, ce qui n'influe pas sur la taille des classes, mais bien sur le nombre d'élèves par enseignant.

La taille des classes est fonction des ressources consacrées à l'éducation mais, parallèlement, des choix organisationnels ou pédagogiques ont également un impact en la matière.

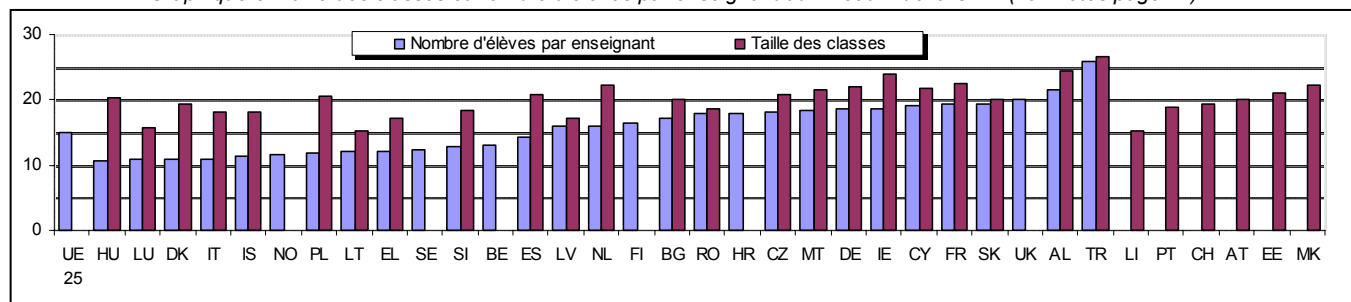
Le nombre d'élèves par enseignant indique les ressources allouées à l'éducation et sert souvent de valeur de substitution pour mesurer la qualité de l'environnement d'apprentissage.

Dans l'enseignement primaire, c'est en Irlande que la taille moyenne des classes est la plus grande (24 élèves), alors que la Lituanie, le Luxembourg et le Liechtenstein comptent moins de 17 enfants par classe en moyenne.

Toujours dans le primaire, le nombre d'élèves par enseignant est supérieur à 19 en France, à Chypre, en Slovaquie, au Royaume-Uni, en Turquie et en Albanie. Le Danemark (10,8), l'Italie (10,9) et le Luxembourg (11,0) affichent les ratios les plus faibles.

Comme l'enseignement est un secteur à très forte intensité de main-d'œuvre, les frais de personnel absorbent l'essentiel des ressources consacrées à l'éducation dans les pays de l'UE, avec plus de 70 % des dépenses totales des établissements d'enseignement. Les salaires moyens des enseignants, qui varient fortement en Europe, se reflètent dans bon nombre d'indicateurs financiers de l'éducation, comme les dépenses par élève/étudiant.

Graphique 6: Taille des classes et nombre d'élèves par enseignant au niveau 1 de la CITE (voir notes page 11)



Source: Eurostat, statistiques de l'éducation

Différences marquées entre les États membres en matière de dépenses par élève/étudiant

Les dépenses par élève/étudiant dans les établissements d'enseignement publics et privés permettent de mesurer combien les administrations centrales, régionales et locales, ainsi que les ménages, les entreprises ou les organismes à but non lucratif consacrent à chaque élève/étudiant. Ce chiffre inclut les frais de personnel ainsi que les autres dépenses de fonctionnement et en capital. Il couvre les dépenses relatives aux activités éducatives, mais peut aussi comprendre des services auxiliaires fournis par les établissements d'enseignement (par exemple les repas ou l'hébergement) ou des activités de R&D (uniquement dans l'enseignement tertiaire).

On constate des différences marquées entre les États membres pour ce qui est des dépenses par élève/étudiant dans les établissements d'enseignement publics et privés. Tous les nouveaux États membres se situent au-dessous de la moyenne communautaire (5 391,7 euros SPA¹), la République tchèque, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne et la Slovaquie dépensant même moins de 3 000 euros SPA par élève/étudiant.

Dans la plupart des pays européens, les dépenses par élève/étudiant augmentent avec le niveau

d'enseignement.

Avec plus de 5 000 euros SPA par élève, le Danemark, l'Italie, l'Autriche, la Suède, le Liechtenstein et la Norvège dépensent plus que la moyenne des États membres (4 167,7 euros SPA) dans l'enseignement primaire.

Dans le secondaire, les dépenses par élève se situent autour de la moyenne communautaire (5 614,1 euros SPA) en Allemagne, en Espagne, aux Pays-Bas, au Portugal, en Finlande et au Royaume-Uni.

L'utilisation du PIB par habitant permet de comparer les niveaux d'activité d'économies de taille différentes (par tête), indépendamment de leurs niveaux de prix (en SPA).

¹ Les parités de pouvoir d'achat (PPA) sont généralement considérées comme suffisamment précises pour la déflation spatiale des prix des biens et services d'éducation. Toutefois, dans les pays dont l'économie dépend fortement de l'exportation d'un nombre limité de ressources naturelles (comme l'Islande et la Norvège), les prix à l'exportation ont un impact significatif sur les PPA. Il faut en tenir compte lors de l'interprétation d'indicateurs du financement de l'éducation reposant sur les PPA (par exemple les dépenses par élève/étudiant en euros SPA).

25,1 % du PIB par habitant sont dépensés pour chaque élève/étudiant dans l'Union européenne

L'indicateur «dépenses au titre des établissements d'enseignement publics et privés par élève/étudiant par rapport au PIB par habitant» rapporte les ressources allouées aux établissements d'enseignement, qu'ils

soient publics ou privés, à la richesse économique globale d'un pays. Il va de 30 % environ à Chypre, en Autriche, au Portugal et en Slovaquie, à moins de 20 % en Irlande et en Slovaquie.

Dans trois pays de l'UE, plus de 15 % des dépenses directes d'éducation sont financés par des sources privées

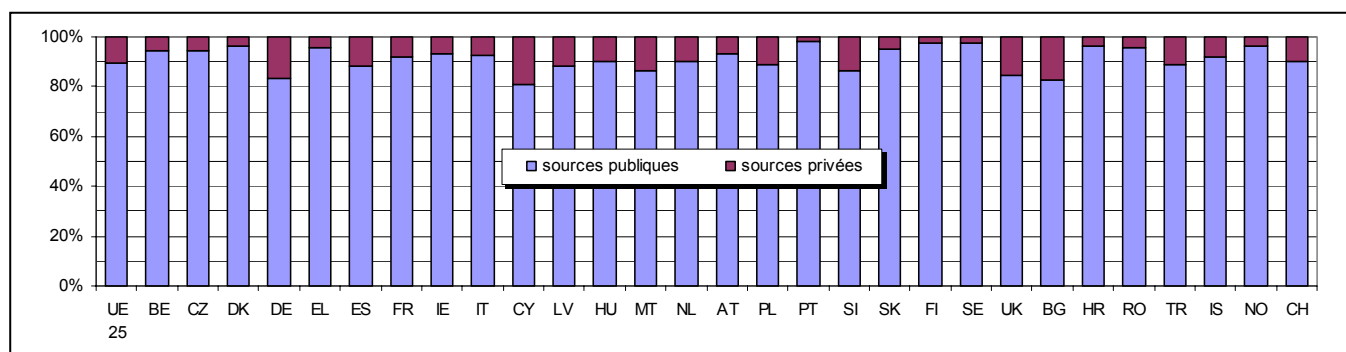
Le graphique 7 illustre la proportion relative des dépenses publiques et privées consacrées aux établissements d'enseignement. Les proportions finales publiques et privées représentent les pourcentages des fonds consacrés à l'éducation qui sont dépensés directement par des acheteurs publics et privés de services d'éducation. Les dépenses publiques finales incluent les achats directs de ressources éducatives et les paiements effectués au titre des établissements d'enseignement. Les dépenses privées finales incluent les frais de scolarité et les autres paiements privés en faveur des établissements d'enseignement.

Dans l'Union européenne, les dépenses pour les établissements d'enseignement étaient largement (à 89,4 %) financées par des sources publiques (administrations centrales, régionales et locales). Dans 3 pays, plus de 15 % des fonds provenaient de sources privées (ménages, entreprises, organismes à but non lucratif).

Au Danemark, en Grèce, au Portugal, en Slovaquie, en Finlande, en Suède, en Norvège, en Croatie et en Roumanie, plus de 95 % des dépenses étaient financées par des sources publiques.

Lors de l'analyse des données, il convient toutefois de noter que les indicateurs reposant sur les dépenses privées d'éducation risquent d'être difficiles à interpréter de manière pertinente, dans la mesure où bon nombre de pays ne peuvent fournir qu'une partie des données correspondantes. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne des versements effectués par d'autres entités privées (entreprises, organismes à but non lucratif, institutions religieuses, etc.) à des établissements d'enseignement, ces paiements étant souvent très difficiles à suivre au moyen de documents administratifs. Cela peut parfois entraîner une sous-évaluation considérable des dépenses privées d'éducation, dont il faut tenir compte lors de l'interprétation d'indicateurs reposant sur ce type de dépenses.

Graphique 7: Proportions relatives des dépenses d'éducation financées par des sources publiques et privées, en pourcentage (voir notes page 11)



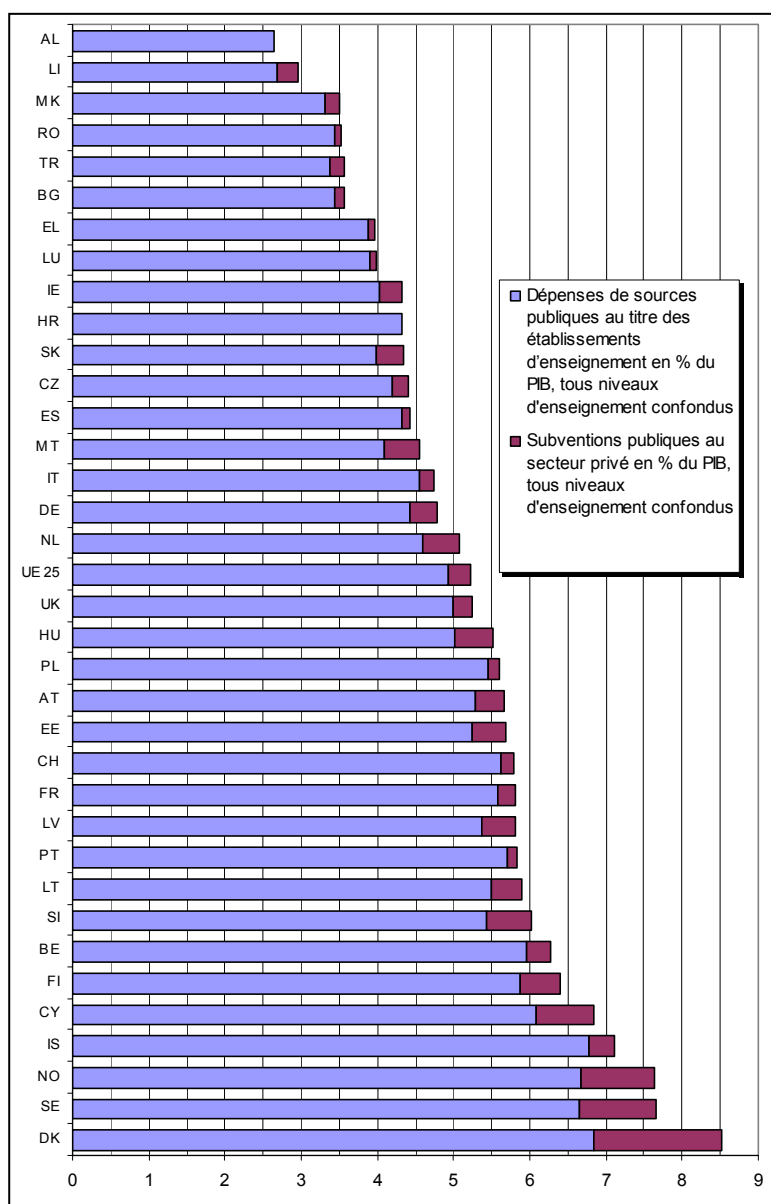
Source: Eurostat, statistiques de l'éducation

Tous les pays nordiques consacrent plus de 6 % de leur PIB aux dépenses publiques totales d'éducation

Le total des dépenses publiques d'éducation comprend les dépenses de sources publiques au titre des établissements d'enseignement (dépenses publiques directes) et les subventions publiques au secteur privé (dépenses publiques indirectes). En fait, le secteur public finance généralement l'éducation soit en assumant directement les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital des établissements d'enseignement, soit en soutenant les étudiants et leurs familles à l'aide de bourses d'études, de prêts publics ou d'allocations pour enfant à charge dont l'octroi est lié

au statut d'étudiant, ou en transférant des subventions publiques pour les activités éducatives à des entreprises privées et des organismes à but non lucratif. Les abattements fiscaux ne sont pas inclus. Lorsqu'on compare le niveau des dépenses indirectes, il convient de remarquer que dans beaucoup de pays l'aide financière privée aux étudiants est loin d'être négligeable: de nombreuses bourses d'études sont octroyées par des organismes à but non lucratif (fondations, institutions religieuses ou politiques, etc.) et des prêts sont accordés par les banques.

Graphique 8: Dépenses publiques totales d'éducation en pourcentage du PIB, par type d'opération (voir notes page 11)



Source: Eurostat, statistiques de l'éducation

Les pays nordiques (Danemark, Finlande, Suède, Norvège et Islande), avec plus de 6 % des dépenses publiques totales d'éducation en pourcentage du PIB², se situent tous nettement au-dessus de la moyenne européenne (5,2 %). C'est également le cas de la Belgique, de Chypre et de la Slovénie.

Les dépenses publiques totales d'éducation des États membres ayant plus de 35 millions d'habitants sont comprises entre 4 % et 6 % du PIB.

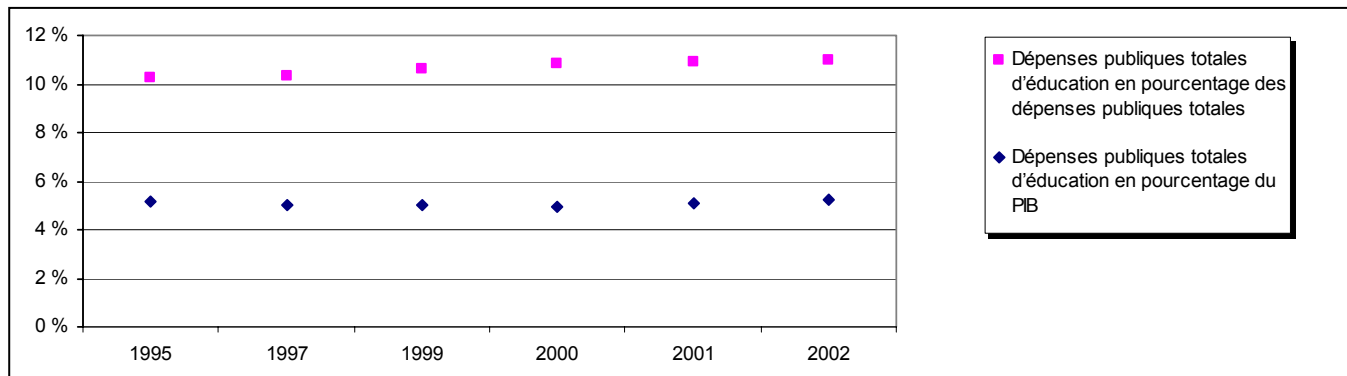
La Grèce, le Luxembourg, le Liechtenstein, la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie, l'Albanie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine ont, quant à eux, dépensé moins de 4 % du PIB. Les dépenses publiques indirectes ont représenté 0,3 % du PIB au niveau de l'Union européenne, et plus du double au Danemark, à Chypre, en Slovénie, en Suède et en Norvège.

Les dépenses publiques totales d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales sont passées de 10,3 % en 1995 à 11,0 % en 2002

Le graphique 9 montre l'évolution des dépenses publiques totales d'éducation en pourcentage du PIB et des dépenses publiques totales.

La part du budget public consacrée à l'éducation s'est accrue de façon faible mais constante entre 1995 et 2002. En pourcentage du PIB, les dépenses publiques totales d'éducation ont diminué entre 1995 et 2002 (passant de 5,2 % à 4,9 %), mais sont reparties à la hausse depuis (atteignant à nouveau 5,2 % en 2002).

Graphique 9: Dépenses publiques totales d'éducation en pourcentage du PIB et des dépenses publiques totales, 1995-2002 (voir notes page 11)



Source: Eurostat, statistiques de l'éducation

² Certaines petites économies ouvertes (telles que l'Irlande, le Luxembourg, la Hongrie et l'Estonie) accueillent des unités de production de grandes entreprises étrangères qui rapatrient ensuite leurs bénéfices, ce qui peut influencer, dans une certaine mesure, l'interprétation des indicateurs exprimés en pourcentage du PIB. Certains estiment donc qu'il serait préférable de rapporter les dépenses au revenu national brut (RNB).

Tableau 1: Statistiques clés 2002/2003

	UE-25	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV
Nombre d'élèves et étudiants (niveaux 0 à 6 de la CITE) (1000)	104422.9	2775.0	2214.7	1319.6	16842.1	350.8	2102.8	8663.4	14350.3	1003.4	10889.5	162.1	565.6
Nombre d'élèves et étudiants (1000)													
au niveau 0 de la CITE	12745.6	402.0	287.0	250.1	2316.7	52.4	142.1	1281.8	2466.3	2.6	1623.2	16.2	59.8
au niveau 1 de la CITE	27624.4	761.7	566.6	419.8	3303.7	100.2	652.1	2488.3	3791.6	447.6	2778.9	62.9	103.4
au niveau 2 de la CITE	22285.1	420.4	510.3	224.9	5664.6	66.6	341.5	1971.8	3275.5	175.4	1837.8	32.9	175.9
au niveau 3 de la CITE	23555.1	760.9	490.2	222.0	2782.0	56.5	372.8	1080.8	2583.6	145.3	2690.5	31.8	100.2
au niveau 4 de la CITE	1173.7	53.7	73.6	1.0	463.3	11.6	32.9	-	33.3	51.0	45.7	-	7.4
au niveau 5 de la CITE	16413.0	368.3	265.9	197.0	2242.4	62.0	542.1	1767.6	2021.4	177.7	1883.4	18.2	117.6
au niveau 6 de la CITE	474.4	6.4	21.1	4.8	-	1.6	19.3	73.0	97.7	3.8	29.9	0.1	1.3
Élèves inscrits dans une filière professionnelle au niveau 3 de la CITE en % de l'ensemble des élèves de niveau 3													
total	55.6	70.3	79.3	53.3	62.2	29.3	36.0	37.2	56.4	-	26.0	13.7	37.8
garçons	57.5	72.2	84.3	59.0	67.8	40.1	41.6	40.7	62.1	-	27.7	22.4	45.4
filles	53.9	68.5	74.4	47.8	55.9	19.2	30.2	34.0	50.7	-	24.2	4.8	30.1
Inscrits à l'âge théorique d'admission au niveau 3 de la CITE en % de la population de la classe d'âge correspondante			48.0	39.2			62.8			48.3		74.3	
Participants au niveau 0 de la CITE âgés de 3 ans en % de la population du même âge	68.2	99.6	66.3	82.7	71.4	76.2		95.3	100.9	2.3	100.0	30.9	63.7
Taux de scolarisation des enfants de 4 ans aux niveaux 0 et 1 de la CITE	86.3	100.5	89.8	93.2	85.9	80.9	57.0	100.2	103.1	48.7	102.8	58.1	66.5
Étudiants (niveaux 1 à 6 de la CITE) âgés de 18 ans par sexe en % de la population du même âge													
total	76.3	88.0	88.3	80.9	86.9	79.3	73.6	68.4	80.1	81.3	75.9	28.4	78.9
garçons	73.7	85.5	85.4	79.3	86.3	75.2	67.8	63.2	77.8	66.9	72.5	22.8	75.7
filles	79.0	90.5	91.3	82.6	87.5	83.5	79.8	73.9	82.5	96.4	79.5	34.3	82.2
Étudiants (niveaux 1 à 6 de la CITE) de 15 à 24 ans en % de la population du même âge	59.0	67.6	56.2	62.8	63.5	62.5	58.1	54.0	60.3	55.2	53.0	42.1	62.9
Étudiants (niveaux 5 et 6 de la CITE) en % de la population du même âge													
âgés de 20 ans	50.9	67.3	44.9	43.0	51.2	53.9	59.0	50.7	52.2	49.7	41.5	37.6	50.2
âgés de 22 ans	37.6	41.3	25.0	43.3	51.4	34.9	34.9	35.5	32.4	26.1	30.4	18.3	43.5
âgés de 24 ans	22.2	23.6	16.5	38.6	22.1	21.3	22.6	22.0	17.3	10.9	21.0	10.9	21.1
Étudiants (niveaux 5 et 6 de la CITE) inscrits dans un autre État membre/pays candidat/pays de l'EEE en % de l'ensemble des étudiants nationaux inscrits dans leur pays ou dans un pays de l'UE25, de l'EEE ou un pays candidat	2.2	3.0	1.9	2.8	2.1	3.2	8.0	1.2	2.1	7.7	1.8	53.6	1.7
Diplômés (niveaux 5 et 6 de la CITE) en math., sciences et technologies pour 1000 personnes de 20 à 29 ans	12.2 ^a	11.0	6.4	12.5	8.4	8.8		12.6	22.2	24.2		3.6	8.6
Pourcentage d'élèves n'apprenant aucune langue étrangère au niveau 1 de la CITE		59.2	54.8	50.7		18.3		12.1	55.0	96.9	16.4	46.4	42.1
Pourcentage d'élèves apprenant au moins 1 langue étrangère aux niveaux 2 et 3 de la CITE (enseignement général/préprofessionnel)		95.5	97.3	100.0		100.0		98.6	100.0	85.8	95.1	100.0	97.3
Nombre moyen de langues étrangères étudiées par élève													
au niveau 2 de la CITE		1.2	1.0	1.1	1.2	2.0		1.4	1.5	1.0	1.2	1.9	1.5
au niveau 3 de la CITE		1.8	1.4	1.5	0.8	2.2		1.2	1.7	0.9	1.3	1.4	
Pourcentage de femmes dans le corps enseignant													
au niveau 1 de la CITE	82.5 ^b	77.7	84.0	65.3	82.8			70.5	80.6	86.5	95.3	83.2	96.9
au niveau 2 de la CITE	66.7 ^b	58.5	82.1		59.9			60.4	64.1	59.6	75.3	67.4	84.8
au niveau 3 de la CITE	54.8 ^b	56.9	55.4		43.0			47.9	52.4		57.8	52.4	76.7
Pourcentage de femmes parmi les chefs d'établissement au niveau 3 de la CITE		26.2							50.8	32.2	25.6	38.4	
Pourcentage d'enseignants de plus de 50 ans (public et privé) dans le corps enseignant													
au niveau 1 de la CITE		19.9		40.6	49.0			31.7	23.8	23.0	38.0	2.7	22.0
aux niveaux 2 et 3 de la CITE		30.3			51.3			22.5	34.5	33.3	52.0	17.6	29.8
Taille moyenne des classes													
au niveau 1 de la CITE			20.8	19.4	22.0	21.1	17.2	20.8	22.6	24.0	18.1	21.7	17.2
au niveau 2 de la CITE			23.2	19.2	24.7	23.5	22.8	24.5	24.2	20.4	20.9	25.2	19.8
Nombre d'élèves par enseignant													
au niveau 1 de la CITE	15.0 ^b	13.1	18.3	10.8	18.7		12.1	14.3	19.4	18.7	10.9	19.1	15.9
au niveau 2 de la CITE	13.3 ^b	10.6	14.3		15.6		8.7	13.3	13.8	13.9	10.3	12.8	13.1
au niveau 3 de la CITE	12.9 ^b	9.6	12.6	13.4	13.7		8.6	7.9	10.7		10.8	12.0	12.2
Dépenses annuelles au titre des établissements d'enseignement publics et privés par élève/étudiant en euros SPA, sur la base d'équivalents temps plein													
tous niveaux d'enseignement confondus	5391.7 ^c	6506.9	2986.4	7343.5	6012.3		3490.1	4837.1	6076.5	4998.6	5937.7	5362.8	2221.2
enseignement primaire (niveau CITE 1)	4167.7 ^c	4891.1	1793.2	6670.9	3917.2		2689.8	3964.5	4345.7	3608.6	5820.5	3891.5	1925.7
enseignement secondaire (niveaux CITE 2 à 4)	5614.1 ^c	7141.8	3064.0	6909.6	6189.4		3454.5	5188.7	7311.1	4963.2	6314.4	6577.2	2108.4
enseignement tertiaire (niveaux CITE 5/6)	7945.8 ^c	10377.0	5383.6	13108.6	9496.2		4084.2	6924.9	8009.4	8469.1	7226.3	8487.3	2828.8
Dépenses annuelles au titre des établissements d'enseignement publics et privés par élève/étudiant par rapport au PIB par habitant, tous niveaux d'éducation confondus, sur la base d'équivalents temps plein	25.1 ^c	26.3	20.8	28.3	26.2		21.3	24.3	24.3	17.3	25.7	30.3	26.6
Dépenses de sources privées au titre des établissements d'enseignement en % du PIB, tous niveaux d'enseignement confondus	0.59 ^d	0.37	0.24	0.28	0.89		0.19	0.57	0.48	0.28	0.36	1.46	0.73
Dépenses publiques totales d'éducation en % du PIB	5.22	6.26	4.41	8.51	4.78	5.69	3.96	4.44	5.81	4.32	4.75	6.83	5.82
Dépenses de sources publiques au titre des établissements d'enseignement en % du PIB, tous niveaux d'enseignement confondus	4.92 ^d	5.97	4.19	6.83	4.43	5.24	3.88	4.32	5.59	4.03	4.55	6.07	5.36
Subventions publiques au secteur privé en % du PIB, tous niveaux d'enseignement confondus	0.30 ^d	0.30	0.22	1.68	0.35	0.45	0.08	0.12	0.22	0.29	0.20	0.76	0.46
Proportions relatives des dépenses d'éducation en %													
provenant de sources publiques	89.4 ^d	94.2	94.5	96.1	83.3		95.4	88.4	92.1	93.4	92.6	80.6	88.0
provenant de sources privées	10.6 ^d	5.8	5.5	3.9	16.7		4.6	11.6	7.9	6.6	7.4	19.4	12.0

Notes spécifiques aux pays à la page 11

LT	LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR	IS	LI	NO	CH	AL	MK
897.2	87.7	2299.9	87.9	3583.3	1648.8	9917.9	2185.0	456.2	1257.3	1330.3	2439.8	17126.6	1475.3	812.7	4544.4	15885.0	96.4	6.7	1185.9	1470.7	773.9	414.3
90.4	14.8	331.7	9.4	344.5	219.8	840.5	250.2	48.5	153.2	137.8	321.0	1083.6	201.3	87.5	629.7	320.0	16.4	0.8	149.7	155.9	81.3	33.1
183.5	34.1	464.0	31.7	1290.6	379.9	2983.1	767.9	87.1	270.0	392.7	774.9	4488.2	333.0	192.0	990.8	10331.6	31.5	2.2	432.6	535.6	252.8	116.6
335.6	16.8	504.2	28.8	790.5	392.9	1720.5	393.7	92.7	380.6	194.1	391.0	2345.9	348.3	215.3	1207.5	-	13.2	1.6	175.1	285.8	263.2	122.7
112.3	17.9	525.8	8.7	624.6	371.5	2174.7	372.5	124.9	288.9	302.7	526.9	6921.0	358.9	196.1	1010.6	3314.8	21.4	1.5	209.9	269.7	133.0	96.0
7.7	1.1	83.7	0.3	6.3	54.8	215.7	-	1.6	6.4	11.2	11.3	-	3.2	-	61.9	-	0.6	0.1	6.2	29.1	-	0.3
165.4	3.1	383.0	8.9	520.2	214.4	1952.3	385.0	101.5	147.9	271.8	393.0	2202.8	226.1	121.5	616.6	1895.3	13.3	0.4	208.2	171.0	43.6	45.6
2.2	0.0	7.4	0.0	6.6	15.4	31.1	15.9	-	10.2	19.8	21.6	85.1	4.4	0.3	27.4	23.2	0.0	-	4.2	15.0	-	-
26.1	64.7	12.8	23.7	69.1	71.8	54.3	28.1	69.4	75.4	58.8	52.9	69.2	55.0	74.2	64.4	38.0	34.0	74.0	59.2	65.0	15.1	61.4
31.7	68.3	15.6	32.5	71.1	76.1	63.4	32.3	75.4	79.8	62.9	56.1	64.7	66.2	80.5	72.2	34.6	43.7	80.5	64.6	71.0	14.8	67.3
20.5	61.1	9.9	13.6	67.1	66.9	44.2	24.4	63.2	70.9	55.2	50.3	72.8	43.5	67.9	56.6	29.0	25.1	64.1	53.7	57.6	15.4	55.0
-	26.5	38.2	37.5	-	-	-	-	46.4	56.0	-	89.1	-	36.6	-	56.5	-	89.5	-	-	-	44.2	-
46.3	55.1	73.4	81.2	0.1	44.2	24.5	60.5	62.3	57.5	35.8	79.5	50.4	63.9	-	44.1	-	92.9	0.2	76.6	7.1	33.3	13.4
53.1	68.3	91.6	98.7	73.0	82.5	34.1	80.7	73.5	70.0	44.7	82.7	94.9	76.6	-	66.2	-	93.7	45.7	84.2	34.2	51.9	14.8
87.4	71.4	75.9	42.8	76.2	69.4	85.4	61.2	85.7	72.2	91.9	94.5	54.8	67.7	-	58.5	23.4	73.1	-	85.8	80.3	23.2	49.1
85.3	68.9	75.4	41.8	75.2	70.5	83.2	55.5	82.5	71.0	91.3	94.5	51.5	67.3	-	53.4	28.3	70.2	-	84.2	83.8	21.6	46.8
89.5	74.1	76.3	43.8	77.1	68.2	87.6	67.1	88.9	73.5	92.6	94.5	58.2	68.2	-	64.0	18.2	76.1	-	87.6	76.7	24.8	51.4
68.0	43.6	56.5	40.4	62.4	50.4	67.3	50.7	66.9	49.4	69.4	66.1	55.2	47.0	-	46.1	22.1	64.8	-	62.7	56.2	26.3	38.8
58.0	30.0	50.0	27.7	57.3	30.7	63.7	44.3	47.4	28.4	49.6	45.2	50.7	31.0	-	37.3	15.8	56.4	-	47.9	39.3	16.0	24.1
40.9	8.8	33.4	15.9	39.6	24.6	46.0	34.8	41.2	23.1	57.9	47.2	30.0	25.5	-	20.9	10.1	49.7	-	41.5	29.4	8.6	17.4
24.3	2.8	20.1	6.4	24.0	19.3	26.1	21.8	27.2	11.8	46.2	39.5	23.1	16.4	-	12.3	4.3	37.4	-	31.5	22.8	7.2	9.7
2.4	66.7	1.7	5.9	1.9	5.0	1.1	2.6	2.0	8.0	3.2	2.4	0.6	7.4	6.8	2.2	1.8	15.9	28.3	4.6	-	-	-
16.3	-	4.8	3.1	7.3	8.2	9.0	8.2	8.7	8.3	-	13.9	21.0	8.3	5.6	9.4	5.2	-	5.6	9.3	14.1	1.3	3.3
44.3	-	-	-	66.7	-	-	-	67.9	57.0	30.5	20.2	-	62.5	65.4	41.3	39.4	55.3	-	-	-	86.5	80.2
99.5	100.0	-	93.7	100.0	-	-	-	98.9	98.9	99.6	100.0	-	98.5	99.3	98.8	65.1	90.1	-	100.0	-	89.4	100.0
1.7	2.5	1.0	2.2	-	-	1.3	1.8	1.1	1.1	2.2	1.7	0.8	1.1	1.2	1.9	-	2.1	-	1.5	-	0.9	1.3
1.4	2.3	1.2	0.5	2.6	-	1.5	0.8	1.5	1.5	-	1.6	-	1.4	1.4	1.4	0.7	1.4	-	-	-	1.0	1.4
97.6	69.3	84.3	85.2	81.0	-	84.7	78.9	96.5	92.1	74.8	80.4	81.4	92.3	89.9	87.2	44.1	78.2	71.9	72.6	-	75.7	69.0
81.7	43.0	83.3	59.4	-	-	74.3	70.5	77.6	76.7	71.7	62.7	59.4	79.3	69.1	68.5	-	-	-	72.6	-	56.5	49.8
-	-	62.1	30.9	43.5	-	64.0	67.5	64.4	68.2	57.0	50.5	59.7	75.1	65.0	62.8	40.0	48.3	-	46.3	-	55.1	54.6
-	-	-	7.1	17.6	-	50.4	-	52.4	44.6	35.4	-	-	63.1	-	-	-	28.4	-	36.4	-	-	28.7
21.4	24.3	16.1	30.6	26.0	-	13.0	22.8	13.4	28.3	24.2	44.3	28.9	15.6	-	18.4	-	26.5	17.4	36.1	-	18.5	28.4
25.0	31.6	26.8	23.5	39.1	-	18.2	14.6	21.3	28.2	35.9	43.3	32.3	24.4	-	31.3	-	40.4	-	43.5	-	23.3	30.0
15.2	15.7	20.4	21.6	22.2	20.1	20.6	18.9	18.4	20.2	-	-	-	20.2	-	18.7	26.7	18.1	15.2	-	19.3	24.4	22.3
22.1	20.3	21.6	22.8	-	24.0	24.3	22.3	21.2	23.0	-	-	-	22.3	-	21.7	-	19.3	15.9	-	18.7	26.7	25.0
12.1	10.8	10.6	18.4	16.0	-	11.9	-	12.8	19.4	16.6	12.3	20.0	17.2	18.0	17.8	25.9	11.3	-	11.7	-	21.5	-
9.0	9.0	10.6	10.0	-	-	12.6	-	13.0	13.9	9.8	12.1	17.4	13.3	12.6	13.7	-	-	-	10.4	-	16.4	-
8.3	-	13.2	10.1	15.7	-	13.5	-	14.6	14.0	15.9	14.1	20.3	11.9	11.7	15.8	18.0	10.7	-	9.2	-	19.1	18.1
2016.6	-	-	3459.3	6038.9	7632.0	2536.8	4834.2	4867.2	2013.9	5982.7	6800.7	5996.4	1406.8	-	-	-	7325.9	8557.7	8610.8	-	-	-
-	-	-	2590.2	4798.6	6056.8	2308.4	3939.1	-	1270.4	4392.4	6166.7	4422.4	1002.3	-	-	-	-	6387.4	6482.5	-	-	-
1689.9	-	-	3819.5	5887.1	7713.3	2181.9	5548.9	4615.5	1893.8	6148.3	6344.7	5838.3	1167.5	-	-	-	6431.2	5113.9	8640.0	-	-	-
3199.0	-	-	7048.0	11310.9	10747.2	4173.8	4328.8	6138.2	4106.0	10160.0	13568.0	10429.8	2744.7	-	-	-	7371.1	17653.7	11861.6	-	-	-
22.1	-	-	22.1	23.4	29.4	26.4	29.8	30.3	18.5	25.4	28.1	24.5	23.0	-	-	-	29.1	14.1	27.4	-	-	-
-	-	0.57	0.63	0.49	0.38	0.66	0.09	0.86	0.20	0.13	0.17	0.92	0.72	0.15	0.16	0.42	0.60	-	0.26	0.61	-	-
5.89	3.99	5.51	4.54	5.08	5.67	5.60	5.83	6.02	4.35	6.39	7.66	5.25	3.57	4.32	3.53	3.56	7.12	2.95	7.63	5.79	2.64	3.50
5.50	3.91	5.01	4.09	4.60	5.29	5.46	5.71	5.43	3.99	5.87	6.65	4.99	3.45	4.32	3.45	3.38	6.78	2.69	6.66	5.62	2.64	3.32
0.38	0.08	0.50	0.45	0.48	0.37	0.14	0.12	0.60	0.35	0.52	1.01	0.27	0.12	-	0.08	0.18	0.34	0.26	0.96	0.17	-	0.18
-	-	89.8	86.6	90.3	93.3	89.2	98.4	86.3	95.3	97.8	97.5	84.4	82.6	96.6	95.5	88.7	91.9	-	96.2	90.2	-	-
-	-	10.2	13.4	9.7	6.7	10.8	1.6	13.7	4.7	2.2	2.5	15.6	17.4	3.4	4.5	11.3	8.1	-	3.8	9.8	-	-

Source: Eurostat, statistiques de l'éducation

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR - NOTES METHODOLOGIQUES

Abréviations statistiques et symboles:

: non disponible - sans objet ou nul

S = estimation d'Eurostat

Codes des pays:

BE: Belgique, **CZ:** République tchèque, **DK:** Danemark, **DE:** Allemagne, **EE:** Estonie, **EL:** Grèce, **ES:** Espagne, **FR:** France, **IE:** Irlande, **IT:** Italie, **CY:** Chypre, **LV:** Lettonie, **LT:** Lituanie, **LU:** Luxembourg, **HU:** Hongrie, **MT:** Malte, **NL:** Pays-Bas, **AT:** Autriche, **PL:** Pologne, **PT:** Portugal, **SI:** Slovénie, **SK:** Slovaquie, **FI:** Finlande, **SE:** Suède, **UK:** Royaume-Uni, **IS:** Islande, **LI:** Liechtenstein, **NO:** Norvège, **CH:** Suisse, **BG:** Bulgarie, **HR:** Croatie, **RO:** Roumanie, **TR:** Turquie, **AL:** Albanie, **MK:** ancienne République yougoslave de Macédoine.

Nomenclature CITE:

Les données sont classées selon la classification internationale type de l'éducation (CITE), révisée en 1997. Davantage d'informations sur la CITE sont disponibles à l'adresse suivante:

http://forum.europa.eu.int/Public/irc/dsis/edtcslibrary?l=/public/measuring_lifelong/classifications/isced97_levels&vm=detailed&sb=Title

CITE 0: éducation préprimaire – Précédant l'enseignement primaire, facultative dans la plupart des pays. Les données se rapportent aux établissements à vocation pédagogique qui recrutent obligatoirement du personnel éducatif spécialisé.

CITE 1: enseignement primaire – Selon les pays, commence entre 4 et 7 ans et dure généralement 5 à 6 ans. C'est le début de l'apprentissage systématique de la lecture, de l'écriture et des mathématiques, ainsi que de la compréhension élémentaire d'autres sujets.

CITE 2: premier cycle de l'enseignement secondaire – Scolarité obligatoire dans tous les pays analysés. C'est un enseignement par matières. La fin du niveau coïncide généralement avec la fin de l'enseignement obligatoire à plein temps.

CITE 3: enseignement secondaire (deuxième cycle) – Commence généralement à l'âge de 15 ou 16 ans, à la fin de l'enseignement obligatoire à plein temps. Enseignement encore plus par matières. Les professeurs doivent souvent être plus qualifiés qu'au niveau 2 de la CITE. L'enseignement peut être général ou préprofessionnel (deux types d'enseignement souvent combinés) ou professionnel. De nombreux programmes permettent d'accéder au niveau 5 de la CITE.

CITE 4: enseignement postsecondaire qui n'est pas supérieur – Ces programmes se situent du point de vue international à cheval entre le deuxième cycle du secondaire et l'enseignement postsecondaire. Ils visent à élargir les connaissances des participants qui ont terminé un programme au niveau 3. Les programmes destinés à préparer les étudiants à entamer des études de niveau 5 et les programmes préparant l'accès direct au marché du travail sont des exemples caractéristiques de ce niveau.

CITE 5: premier cycle de l'enseignement supérieur (ne conduisant pas directement à un titre de chercheur de haut niveau), regroupant des programmes d'une durée minimale de deux ans, répartis dans les deux catégories suivantes:

- **Type A:** programmes fondés sur la théorie et/ou préparant à la recherche (histoire, philosophie, mathématiques, etc.) ou permettant d'accéder à des professions qui exigent de hautes compétences (médecine, dentisterie, architecture, etc.).

- **Type B:** programmes orientés vers la pratique/spécifiques à une profession donnée et principalement destinés à permettre aux participants d'acquérir les compétences pratiques et le savoir-faire nécessaires pour occuper un emploi dans une profession ou un métier particulier, dont l'achèvement avec succès conduit normalement à l'obtention d'un titre utilisable sur le marché du travail.

CITE 6: deuxième cycle de l'enseignement supérieur, regroupant des programmes qui conduisent à l'obtention d'un titre de chercheur hautement qualifié (doctorat, par exemple) et qui sont consacrés à des études approfondies ainsi qu'à des travaux de recherche originaux, sans être fondés uniquement sur des cours

Notes spécifiques aux pays:

Élèves et étudiants

BE: les données excluent les établissements privés indépendants. L'indicateur relatif aux élèves de niveau 3 de la CITE dans les filières professionnelles exclut la Communauté germanophone. **DE, SI, AL:** les données excluent le niveau 6 de la CITE. **IE:** il n'y a pas d'enseignement officiel au niveau 0 de la CITE. De nombreux enfants suivent des cours à ce niveau mais l'offre éducative est privée et les données manquent pour l'essentiel. **IT:** les données par âge sont manquantes pour le niveau 6 de la CITE; ce niveau n'est pas inclus dans les taux de participation. **CY, LU, LI:** la plupart des étudiants du supérieur, qui étudient à l'étranger, sont exclus des données. De même, nombre d'élèves des niveaux 1, 2 et 3 (LU) et du niveau 3 (LI) de la CITE étudient à l'étranger et ne sont pas inclus. **UK:** les programmes de formation professionnelle du niveau 3 de la CITE comprennent aussi le niveau 4. Les programmes de formation préprofessionnelle sont inclus dans la formation professionnelle. **MK:** les données excluent les deuxièmes diplômés de niveau 5A et le niveau 6 de la CITE.

Diplômés

BE: les données de la Communauté flamande excluent les deuxièmes diplômés de l'enseignement supérieur non universitaire. **CY, LU, LI:** les données excluent les étudiants du supérieur diplômés à l'étranger. **AL:** les données excluent le niveau 6 de la CITE.

Chefs d'établissement, niveau 3 de la CITE

BE: inclut le niveau 2 de la CITE. La Communauté germanophone n'est pas incluse. **IE, NL:** inclut le niveau 2 de la CITE. **FI:** le niveau 3 de la CITE inclut les programmes professionnels et techniques des niveaux 4 et 5 de la CITE. **NO:** établissements publics uniquement.

Enseignants, niveau 1 de la CITE

BE: les données excluent la Communauté germanophone et tous les établissements privés indépendants. **DK, IS:** le niveau 2 de la CITE est inclus dans le niveau 1. **LU, NO:** établissements publics uniquement. **NL:** le niveau 1 de la CITE inclut le niveau 0. **TR:** uniquement enseignants à temps complet.

Enseignants, niveaux 2 et 3 de la CITE

BE: les données excluent la Communauté germanophone et tous les établissements privés indépendants, ainsi que les enseignants de l'enseignement de promotion sociale de la Communauté française. Le niveau 4 de la CITE est inclus dans le niveau 3. **IE:** le niveau 2 de la CITE inclut les niveaux 3 et 4. **LU:** secteur public uniquement. Le niveau 2 de la CITE inclut le niveau 3. **LT:** le niveau 3 de la CITE inclut uniquement les programmes professionnels, les programmes généraux étant inclus dans le niveau 2. **NL:** le niveau 3 de la CITE inclut le niveau 2. **FI:** le niveau 3 de la CITE inclut les programmes professionnels et techniques des niveaux 4 et 5. **UK, MK:** le niveau 3 de la CITE inclut le niveau 4. **IS:** le niveau 3 de la CITE inclut en partie le niveau 4. **NO:** établissements publics uniquement. Le niveau 3 de la CITE inclut le niveau 4. **TR:** uniquement enseignants à temps complet.

Langues

BE: données manquantes pour la Communauté germanophone. Les données ne comprennent pas les élèves de l'éducation spéciale. **EE, FI:** la langue nationale

enseignée dans les écoles où cette langue n'est pas la langue d'enseignement est comptée comme une langue étrangère. **IE:** l'irlandais n'est pas considéré comme une langue étrangère. Tous les élèves de l'enseignement primaire et secondaire apprennent l'irlandais. Les données concernent uniquement les élèves à plein temps. **LU:** À l'exclusion du luxembourgeois. Tous les élèves de l'enseignement primaire et secondaire du Luxembourg apprennent le luxembourgeois.

HU, LT, BG, RO: les élèves ayant un retard de développement cognitif sont inclus dans le nombre total d'élèves.

PL, SK: les données concernent uniquement les élèves à plein temps.

SE: les données n'incluent pas l'éducation des adultes. Le niveau 3 de la CITE n'inclut que les étudiants diplômés.

FI: le deuxième cycle de l'enseignement secondaire inclut l'éducation des adultes.

UK: les chiffres concernent uniquement le niveau 2 de la CITE et l'Angleterre. Ils sont sous-estimés car basés sur le nombre d'élèves qui passent des examens, et ne tiennent donc pas compte des élèves qui suivent des cours de langue sans passer les examens finaux.

Financement

DK, EL, LV, PT, IS, BG, RO: les versements effectués par d'autres entités privées (entreprises, organisations à but non lucratif, etc.) ne sont pas disponibles. **EL, LU, PT:** les dépenses de retraite imputées ne sont pas disponibles. **FR:** départements français d'outre-mer non compris. **CY:** y compris les aides financières aux étudiants qui étudient à l'étranger. **LT:** dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement publics et privés.

LU: les dépenses au niveau de l'enseignement supérieur ne sont pas disponibles. **PL:** dépenses privées au niveau de l'enseignement tertiaire. **PL, SK, NO:** y compris les dépenses de garde d'enfants au niveau de l'enseignement préprimaire. **PT, AL, MK:** les dépenses au niveau local d'administration ne sont pas disponibles. **IS, TR:** les dépenses au niveau de l'éducation préprimaire ne sont pas disponibles. **HR:** les paiements des ménages en faveur des établissements d'enseignement ne sont pas disponibles. **TR:** les dépenses directes aux niveaux régional et local d'administration ne sont pas disponibles.

Financement (niveau 1 de la CITE)

EL: les dépenses au niveau de l'éducation préprimaire sont déclarées au niveau de l'enseignement primaire. **LT, IS:** les dépenses au niveau de l'enseignement primaire sont déclarées dans les dépenses de l'enseignement secondaire. **SI:** les dépenses au niveau de l'enseignement primaire sont incluses dans les dépenses au niveau de l'enseignement secondaire (premier cycle).

Financement (niveaux 2 à 4 de la CITE)

LT, IS: les dépenses au niveau de l'éducation primaire sont déclarées au niveau de l'enseignement secondaire. **SI:** les dépenses au niveau de l'enseignement primaire sont incluses dans les dépenses au niveau de l'enseignement secondaire (premier cycle).

PIB

UK: ajustement du PIB à l'exercice comptable qui va du 1^{er} avril au 31 mars.

Pour en savoir plus:

Les bases de données

[Site web EUROSTAT/Population et conditions sociales/Education et formation/Education](#)

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/017
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408
Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@cec.eu.int

European Statistical Data Support:

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui:
www.europa.eu.int/comm/eurostat/

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.eu.int>
E-mail: info-info-opoce@cec.eu.int
